

Rapport de jury académique
Certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur
Ou de professeur des écoles maître formateur
CAFIPEMF session 2025

Epreuve d'admission – CAFIPEMF

Textes de référence : Arrêté du 4 mai 2021 ; Circulaire du 19 mai 2021

L'admission comporte deux épreuves :

1. Epreuve de pratique professionnelle avec un temps d'enseignement en classe suivi d'un entretien avec le jury pour la première épreuve.
2. Epreuve se composant d'une observation de séance auprès d'un professeur des écoles suivie de l'analyse de la séance observée avec l'enseignant puis dans un second temps la rédaction d'un rapport de visite par le candidat et dans un troisième temps d'un entretien en jury.

Pour quelques candidats, l'épreuve 1 a pu être aménagée en réalisant une séance collective animée dans le cadre du contexte d'exercice professionnel ainsi que l'entretien qui en a découlé.

Dans les Alpes-Maritimes, 31 candidats ont passé les épreuves d'admission dont 1 candidat pour l'épreuve de spécialité numérique

- 8 admis avec passage des 2 épreuves pour la 1ère fois
- 5 admis avec conservation de note de l'épreuve 1
- 3 admis avec conservation de note de l'épreuve 2
- 1 admis étant admissibles version 2015
- 1 admis avec passage de la spécialité numérique pour la 1ère fois
- 5 ajournés avec les 2 épreuves échouées cette année
- 3 ajournés pouvant conserver le bénéfice de la note de l'épreuve 1 (1^{ère} présentation CAFIPEMF)
- 1 ajourné pouvant conserver le bénéfice de la note de l'épreuve 2 (1^{ère} présentation CAFIPEMF)
- 1 ajourné ayant conservé le bénéfice de la note de l'épreuve 1 (2^{ème} présentation)
- 2 ajournés ayant conservé le bénéfice de la note de l'épreuve 2 (2^{ème} présentation)
- 1 ajourné étant admissible version 2015

→ Soit 17 réussites à la certification sur 30 candidats (56,66% de réussite) et 1 réussite à la certification pour l'épreuve de spécialisation (100% de réussite)

Dans le Var, 30 candidats ont passé les épreuves d'admission.

- 8 admis avec passage des 2 épreuves pour la 1ère fois
- 3 admis avec conservation de note de l'épreuve 1
- 1 admis avec passage des 2 épreuves pour la 2^{ème} fois
- 1 admis avec passage des épreuves pour la 3^{ème} fois
- 6 ajournés avec les 2 épreuves échouées cette année (1^{ère} présentation)
- 4 ajournés avec les 2 épreuves échouées cette année (2^{ème} présentation CAFIPEMF)
- 4 ajournés pouvant conserver le bénéfice de la note de l'épreuve 1 (1^{ère} présentation CAFIPEMF)
- 3 ajournés ayant conservé le bénéfice de la note de l'épreuve 1 (2^{ème} ou 3^{ème} présentation)

→ Soit 13 réussites à la certification sur 30 candidats (43,33 % de réussite)

Remarque : de nombreux candidats ont réussi la certification en conservant le bénéfice de l'une des deux notes.

Première épreuve d'admission	
CONSTATS	CONSEILS AUX CANDIDATS POUR L'EPREUVE 1 SEQUENCE 1 et 2
<p><u>Concernant le temps d'enseignement en classe</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les candidats ayant bien réussi cette épreuve ont fait état d'une maîtrise des connaissances didactiques et théoriques des notions abordées lors de leurs séances. - Ces enseignants ont proposé des préparations rigoureusement construites, exposant un diptyque enseignement / apprentissage constructif. Leurs pratiques de classe font clairement référence aux attendus institutionnels et aux recherches en éducation. - Les jurys ont apprécié d'avoir un dossier individuel pour chaque membre, contenant l'ensemble des documents de préparation de classe (fiche de préparation, place de la séance dans la séquence, progression pédagogique associée, documents pour les élèves, programmation, etc.) - Le jury a particulièrement valorisé les candidats qui ont réussi à montrer comment la bienveillance pouvait s'articuler avec leurs ambitions d'enseignement, les contextes d'apprentissage et leurs réponses aux besoins des élèves. - La mise en œuvre de séances visant l'acquisition de nouvelles connaissances et la prise en compte de la diversité des élèves ont également été particulièrement appréciées. - Le jury a été attentif au respect de la durée de la séance. De même, les candidats qui ont respecté les trois étapes clés (enrôlement, déroulement, clôture) d'une séance d'apprentissage, ainsi que ceux qui ont prévu une phase d'évaluation ou de retour sur l'apprentissage ont été favorablement considérés. Enfin, des modalités et des dispositifs variés tout au long de la séance sont appréciés tout comme la gestion efficace du travail de groupe. - Les candidats qui se sont montrés les plus à l'aise sont ceux qui ont su rester fidèles à leurs pratiques professionnelles, sans opérer de changements inhabituels dans leur gestion quotidienne de la classe. - Les candidats ayant réussi l'épreuve en maternelle ont su adapter leur séance de langage ou de mathématiques à la durée d'attention des élèves, 	<p><u>Dans la préparation de la séance</u></p> <p>Les membres du jury formulent les recommandations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaborer une fiche de préparation (séance / séquence) complète, mettant en exergue : un objectif ciblé, un dispositif assumé, une différenciation efficace prenant en compte la diversité de tous les élèves, des critères de réussite au service de l'évaluation de l'objectif à atteindre. - Mener une réflexion approfondie sur le choix des supports, la nature des tâches proposées, la formulation des consignes, ainsi que sur l'environnement général de la classe, notamment la pertinence des affichages, leur appropriation par les élèves et leur actualisation en fonction des périodes de l'année. - Maîtriser les connaissances didactiques et théoriques des notions abordées lors de la séance. - Connaître les stratégies d'enseignement dans le domaine présenté ainsi que les recommandations pédagogiques institutionnelles récentes. - Lorsque le candidat effectue l'épreuve dans une classe qui n'est pas la sienne, le travail effectué en amont pour connaître le contexte et le fonctionnement de la classe est précieux. La séance doit s'inscrire ainsi dans une vraie progressivité des apprentissages, elle doit faire sens auprès des élèves. <p><u>Dans la conduite de la séance</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le jury encourage les candidats à rester authentiques tout en adoptant un langage (oral et écrit) et une attitude bienveillante et modélisante. - L'environnement d'apprentissage, notamment l'aménagement de la classe, doit être accueillant, structuré et fonctionnel, apportant une réelle valeur ajoutée à l'enseignement. Il est crucial de s'assurer de l'engagement des élèves, de leur progression durant l'activité et de leur capacité à percevoir leurs apprentissages.

<p>en veillant à l'articuler le cas échéant avec une séance complémentaire dans un domaine associé aux fondamentaux. Ils ont également démontré une collaboration efficiente PE / ATSEM.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les candidats doivent privilégier des situations de recherche favorisant les échanges et la justification entre élèves, ainsi que l'explicitation des démarches. - La gestion du temps et de l'espace est essentielle, en particulier pour les phases de mise en commun et d'institutionnalisation. Adopter une posture d'accompagnement et de guidance, plutôt que de contrôle direct, constitue un élément essentiel de la pratique pédagogique valorisée. Cela se traduit par une circulation active au sein de la classe, une écoute active des élèves, leur offrant l'espace nécessaire pour exprimer leurs idées et leurs démarches sans que l'enseignant ne monopolise la parole. - Laisser transparaître des gestes professionnels clairs et précis, qu'il s'agisse de la manière d'interagir avec les élèves, la passation claire de consignes à l'ATSEM/AESH, de gérer l'espace ou de manipuler le matériel, contribue à un climat d'apprentissage serein et efficace. - La séance présentée doit être le reflet d'une pratique experte.
<p><u>Concernant l'épreuve aménagée : séance collective animée dans le cadre du contexte d'exercice professionnel</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les candidats ayant réussi cette épreuve ont su répondre aux exigences liées à la conception et à la mise en œuvre d'une action de formation, en proposant une intervention inscrite dans un déroulement cohérent et structuré. - Ils ont su mobiliser les enseignants en valorisant leurs compétences et leurs savoir-faire, favorisant ainsi une dynamique de formation entre pairs. - Ils se sont écartés d'un modèle exclusivement descendant pour proposer des apports concrets, directement transposables dans les pratiques professionnelles. 	<p><u>Pour les candidats présentant une épreuve aménagée</u></p> <p>Les membres du jury formulent les recommandations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Veiller au respect du cadre de l'examen : assurer un accueil formel, faire émerger les participants, présenter clairement les objectifs de la formation, et situer celle-ci, le cas échéant, dans une progression ou un plan de formation plus large. - Incrire la formation dans un continuum au regard des attentes institutionnelles : la séance doit s'inscrire dans une séquence clairement définie. - Proposer des conseils ciblés et concrets aux enseignants formés pour faciliter leur transfert dans les pratiques de classe - Faire reformuler en fin de séance les points saillants de l'intervention - Favoriser les interactions entre les formés

	<p><u>Durant l'entretien avec le jury pour les candidats présentant une épreuve aménagée :</u></p> <p>Les membres du jury formulent les recommandations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">- Connaître les textes officiels et les guides institutionnels, y compris les plus récents- S'appuyer sur la recherche pour expliciter ses choix de formateur et démontrer une réelle capacité d'analyse distanciée- Offrir aux enseignants l'opportunité de se projeter dans leurs pratiques professionnelles en s'appuyant sur des exemples concrets et applicables issus de la réalité de la classe.
--	---

<u>Concernant l'entretien avec le jury</u>	<u>Durant l'entretien avec le jury</u>
<ul style="list-style-type: none"> - Les candidats ayant réussi cette épreuve ont su montrer au jury une véritable force d'analyse de leur pratique, en identifiant ses leviers et ses freins. Les analyses réussies ont reposé sur des connaissances didactiques approfondies et une réflexion pédagogique distanciée : justifier ses choix pédagogiques et didactiques à partir de références institutionnelles et théoriques récentes, en nombre raisonné. - La reconstruction à bon escient de la séance afin de l'améliorer, offre un point d'appui à la réflexion. - Le jury a favorablement accueilli la réflexivité des candidats qui ont analysé clairement l'écart constaté entre le prévu et le réalisé pendant la séance. - Les candidats ayant démontré une capacité à intégrer les remarques du jury et à y répondre en ouvrant de nouvelles perspectives ont été positivement évalués. Ils ont également su accepter la controverse et remettre en question ou expliciter ses choix, argumenter leur positionnement. - Le jury a apprécié les candidats qui ont manifesté une sensibilité aux enjeux de l'inclusion scolaire lorsque la situation s'y prêtait, que ce soit au niveau de la séance ou de la classe. - Enfin, certains candidats se sont distingués par leur capacité à répondre avec pertinence à des questions transversales touchant à d'autres champs disciplinaires. 	<p>Les membres du jury formulent les recommandations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entre les 2 séquences, les candidats doivent mettre à profit les 15 minutes de préparation pour analyser la séance afin de pouvoir faire un retour constructif et pertinent. - Prendre le temps de réfléchir avant d'apporter une réponse et la faire reformuler si nécessaire. Faire des liens entre les différentes questions pour montrer une réflexion construite. - Être en capacité d'analyser les acquis des élèves à l'issue de la séance, en identifiant ceux qui ont réussi à apprendre, ceux qui ont rencontré des difficultés, et en comprenant les causes de ces obstacles. - Envisager les prolongements possibles de la séance. - Être en capacité de proposer des pistes d'enseignement pertinentes dans le domaine abordé, y compris en les déclinant pour d'autres cycles, afin de montrer une vision élargie et progressive des apprentissages. - Savoir expliciter la plus-value des choix pédagogiques et didactiques opérés, en lien avec les objectifs visés, les besoins des élèves et les enjeux du domaine travaillé. - Expliciter ses choix en relation avec une exploitation des évaluations nationales, la recherche, sur les erreurs et difficultés des élèves - Élargir la réflexion sur la différenciation, en dépassant une approche centrée uniquement sur l'adaptation du matériel, pour intégrer d'autres leviers tels que les modalités d'organisation, les types d'aide, ou les démarches pédagogiques.

Deuxième épreuve d'admission	
CONSTATS	CONSEILS AUX CANDIDATS POUR L'ÉPREUVE 2 (séquences 1 à 4)
<u>Concernant l'observation de la séance auprès d'un professeur des écoles</u> <ul style="list-style-type: none"> - Dans l'ensemble, les candidats ont pris des notes lors de l'observation de la séance. En revanche, le positionnement spatial des certains candidats était inadapté : vision périphérique incomplète, ou circulation inadaptée. - Les enseignants qui ont prélevé des traces de l'activité des élèves et n'ont pas hésité à interroger leurs procédures ont réussi à étayer leur observation plus finement. Cette prise de notes a permis d'aboutir à des entretiens bien menés et structurés. - Le candidat reste parfois centré uniquement sur ce que fait l'enseignant sans porter son observation sur les élèves. - Le jury a apprécié les candidats qui ont demandé les éléments de préparation à l'enseignant observé si rien n'était à leur disposition. - Toute posture relevant de la sécurité n'a pas toujours été repérée ni traitée en priorité par le candidat durant l'entretien avec l'enseignant observé. 	<u>Concernant l'observation de la séance présentée par un professeur des écoles</u> <p>Les membres du jury formulent les recommandations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir poser un regard global sur l'activité de l'enseignant, sur le groupe classe, sans occulter l'observation fine du climat de classe, des activités et de leurs apprentissages, la différenciation pédagogique. - Hiérarchiser et prioriser les remarques à aborder en entretien. - S'appuyer sur les documents de préparation de la séance. - Objectiver la durée d'apprentissage effective des élèves comme indicateur factuel de la construction des apprentissages par les élèves. - Concevoir et se doter d'outils d'observation de séance clairs, concis et maîtrisés, en direction de l'enseignant, des élèves, des supports en lien avec la séance observée. Accorder une place dans l'observation de la différenciation. <p>Observer l'adéquation entre le prévisionnel (l'écrit professionnel) et le réalisé (séance observée). Focaliser également son observation sur la cohérence entre l'objectif et la tâche proposée, puis sur les étagages apportés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Interroger le rôle de l'ATSEM ainsi que celui de l'AESH. - Prendre en compte la dimension du langage. - Interroger l'aménagement de l'espace de classe et l'organisation en ateliers spécifique à chaque cycle. - Vérifier la conformité aux programmes : connaître les attendus du cycle observé et les repères de progressions. - En maternelle, l'observation de l'atelier dirigé est essentielle, mais les autres ateliers doivent également faire l'objet d'une analyse très précise quant à leurs objectifs, leur réalisation et leur retour.
<u>Concernant l'analyse de la séance observée auprès d'un professeur des écoles</u>	<u>Concernant l'analyse de la séance observée auprès d'un professeur des écoles</u>

<ul style="list-style-type: none"> - Les candidats ont majoritairement mis en exergue les points forts de l'enseignant observé, le plaçant dans une posture favorable pour la poursuite de l'entretien. - Afin d'éviter un entretien descriptif et chronologique de la séance observée, certains candidats ont réussi à hiérarchiser les axes de travail, en y associant des conseils pertinents et opérationnels tout en s'appuyant sur des observables concrets. - Les candidats ayant réussi cette partie de l'épreuve ont su mener l'entretien dans la zone proximale de développement de l'enseignant observé, en présentant des références théoriques ciblées, accompagnées de propositions de mise en œuvre concrètes ; des ressources pouvant être réinvesties à court et moyen terme dans la pratique de classe. - Les entretiens réussis reposaient également sur l'articulation de deux analyses : actions des élèves liées aux postures de l'enseignant. - Enfin, les candidats, qui ont été force de proposition lors de l'entretien avec l'enseignant au sujet des outils, des références mais également des gestes professionnels à infléchir, ont été valorisés. 	<p>Les membres du jury formulent les recommandations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Installer une relation de confiance tout au long de l'entretien en mettant en œuvre une communication bienveillante et un sens de l'écoute des besoins exprimés et des questions de l'enseignant. - Adopter un langage professionnel précis et modélisant. - Maîtriser les concepts conseillés avec un vocabulaire précis ; vocabulaire à définir auprès de l'enseignant le cas échéant. - Structurer l'entretien dans une perspective de développement professionnel pour l'enseignant, l'entretien est un temps de formation. Proposer un accompagnement constructif en privilégiant la qualité des ressources à la quantité. - Annoncer un plan de présentation structuré et s'y tenir tout au long de l'entretien. - Questionner l'enseignant au regard des éléments factuels observés. - Formuler un questionnement méta cognitif à l'intention de l'enseignant observé afin de favoriser le développement d'analyse réflexive chez ce dernier. - Laisser des temps de réponse suffisants en poursuivant le fil conducteur de son analyse. Se saisir des réponses de l'enseignant pour reformuler des observables, des conseils, des exemples concrets. Savoir recentrer les propos par rapport au thème que le candidat souhaite aborder, ne pas laisser l'enseignant monopoliser la parole. Éviter les remarques qui ne s'appuient pas sur la réalité observée et semblent "préparées à l'avance". - Utiliser des références théoriques liées à la séance. S'appuyer sur les documents institutionnels et l'état de la recherche. - Se placer dans une posture de formateur qui encourage, pointe les réussites mais n'élude pas les éléments à améliorer voire à prescrire (les attendus institutionnels). - Expliciter les gestes professionnels spécifiques au métier d'enseignant permettant une gestion de classe maîtrisée (voix, regard, posture, positionnement, usage de la langue). - Gérer le temps de l'entretien afin de pouvoir mener un bilan et un temps de retour auprès de l'enseignant. Prendre des notes de la réflexion de l'enseignant au cours de l'entretien.
---	--

<p><u>Concernant la rédaction du rapport de visite</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Il est attendu du candidat qu'il s'adresse dans ce rapport à l'enseignant observé. Il pourra faire figurer le niveau de classe, la date et le lieu de l'observation dans une cartouche. Ces candidats ont respecté la contrainte formelle de deux pages maxima en respectant les recommandations concernant la forme (police d'écriture, taille de la police, marges). Le respect de l'équilibre entre les différentes parties du document, notamment la mise en exergue de l'analyse et des pistes pédagogiques par rapport à la transcription des observations a été valorisé. - Les candidats ayant rédigé un rapport réussi ont veillé à transcrire fidèlement les éléments de discussion et d'analyse de l'entretien, tout en adoptant le ton et la distance inhérents à tout écrit professionnel. Ces candidats sont restés en cohérence avec l'entretien mené. Les rapports construits à partir d'un plan clair et structuré ont pu mettre en évidence une hiérarchisation explicite des axes de travail, la formulation des points positifs, les obstacles relevés, les attendus en matière d'amélioration des pratiques. - Il a été particulièrement apprécié que les candidats puissent étayer leurs dires sur le Bulletin Officiel, le SCCCC, ou toute autre source institutionnelle. De même, les commissions ont été sensibles à la valorisation des réussites observées. - Les candidats ayant clairement énoncé des pistes de travail et des outils opérationnels dans leurs rapports de visite se sont particulièrement distingués. Ces éléments ont permis à l'enseignant observé de faire évoluer sa pratique, voire la reconstruire, tout en ne perdant pas de vue les apprentissages des élèves. - Les candidats en réussite ont été capables d'articuler des éléments théoriques précis avec des conseils opérationnels prodigués aux candidats. 	<p>- Faire reformuler par l'enseignant les pistes proposées à la fin de l'entretien</p> <p><u>Concernant la rédaction du rapport de visite</u></p> <p>Les membres du jury formulent les recommandations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Donner des conseils simples à appliquer, concrets, avec une proposition de progression afin que l'enseignant observé puisse facilement s'en saisir et l'intégrer dans sa pratique de classe. Ne pas ajouter un point non évoqué lors de l'entretien avec l'enseignant comme s'il avait été discuté. - Limiter les références aux ouvrages à quelques exemples. Incrire des références pertinentes tout en demeurant dans la zone proximale de développement des enseignants observés. Cibler les propositions de lecture des guides ou ouvrages didactiques institutionnels. - Rester bienveillant, précis et synthétique dans la rédaction du document. - Différencier le constat de l'observation et les conseils donnés. - Veiller à la correction orthographique, syntaxique et lexicale. - En fin de rapport, hiérarchiser les conseils, en limiter le nombre.
<p><u>Concernant l'entretien avec le jury</u></p>	<p><u>Concernant l'entretien avec le jury</u></p> <p>Les membres du jury formulent les recommandations suivantes :</p>

<ul style="list-style-type: none"> - Lors de l'entretien, la majorité des candidats a manifesté des capacités d'écoute et de dialogue. Les prestations appréciées reposaient sur des remises en question argumentées et des ouvertures étayées d'exemples et de références théoriques solides complémentaires. - Lors de la phase de présentation, le jury a apprécié la prestation des candidats ayant réussi à compléter leur rapport de visite en explicitant leurs intentions et à argumenter, présenter de nouvelles pistes de travail. - La prestation des candidats ayant amorcé un changement de posture et se projetant dans la fonction de formateur, un engagement personnel et une hauteur d'analyse a également été valorisée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Suivre un plan structuré lors du temps de présentation : analyse distanciée, présentation du rapport, analyse réflexive de la formation reçue durant l'année de préparation du CAFIPEMF et perspectives. - Faire état de l'évolution de sa réflexion en tant que candidat entre les moments de la rédaction du rapport et l'entretien. - Savoir repérer dans les questions du jury les opportunités et les pistes permettant de nourrir davantage la réflexion en repérant les axes d'amélioration. - Eviter la redondance lors de la présentation du rapport : par exemple, apporter des éléments complémentaires qui n'auraient pas été évoqués ou qui n'auraient pas été traités en priorité. - Être en capacité d'expliquer ses choix et les justifier par des références théoriques robustes et savoir les argumenter. Prêter attention aux questions récurrentes et savoir saisir les enjeux. - Prendre du recul à l'égard des axes abordés afin d'analyser les propositions faites par le jury et infléchir les conseils ou pistes proposés à l'enseignant. - Se projeter dans toutes les facettes du métier de formateur, en montrant par exemple sa capacité à se situer dans un collectif, sa connaissance de différents dispositifs de formation et en donnant la preuve d'une veille professionnelle active et actualisée. Savoir situer la prestation dans sa propre trajectoire de formateur en devenir. - Donner des références bibliographiques complémentaires et/ou institutionnelles au jury en plus de celles proposées à l'enseignant, afin de témoigner de connaissances didactiques actualisées. Anticiper des propositions d'activités supplémentaires et projeter les conseils sur d'autres cycles.
	<p><u>Concernant l'épreuve de spécialisation Numérique</u></p> <p>Les membres du jury formulent les recommandations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérifier le bon fonctionnement des outils numériques qui seront utilisés lors de la formation (connexion internet, accès wifi, mot de passe...) - Cibler une formation sur une compétence non numérique dont l'utilisation du numérique apporte une réelle plus-value. Exemple : Comment mettre

- en place la différenciation pédagogique pour les élèves en difficulté grâce à des outils numériques ?
- Éviter de former à un outil numérique mais plutôt privilégier une entrée par les fondamentaux, par exemple : enrichir une démarche de résolution de problème grâce au numérique.
 - Être très bien informé grâce à une veille numérique active, des dernières avancées numériques en consultant les sites institutionnels très régulièrement, comme le site Primabord par exemple.
 - Bien connaître le règlement général de protection des données personnelles concernant les élèves, les parents et les personnels.
 - Connaître les outils institutionnels numériques qui peuvent se substituer à des outils privés.
 - Bien s'informer sur l'Intelligence Artificielle et les outils qui l'utilisent.
 - Connaître le CRNCN (Cadre de Référence des Compétences Numériques) qui définit les compétences et les niveaux de maîtrise qui sont à travailler dans tous les domaines de l'enseignement.